

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 5

Artikel: Le 24 janvier 1798 : récit d'un témoin : extrait du journal de la famille Charles-Victor Creux allié Mennet, bourgeois de Lausanne
Autor: Creux, Charles-Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENTRE NOUS, VOISINE

De Nice, janvier 1925.

EELLE que vous me voyez, Voisine, me voici devenue, comme ils disent ici une « hivernante » ! Pour des raisons dont je vous fais grâce, je m'offre mon petit hiver dans le Midi, sur une plage haut cotée, avec de belles mondaines de blanc vêtues, de jolis enfants à moitié nus et des palmiers larges à couvrir d'une feuille votre verger. Il fait tiède et bleu. Le soleil brille sur la mer comme au mois de mai sur notre lac. Seulement, la mer est plus grande, si grande qu'on n'en voit pas les rives, et cela donne un peu le vertige.

Dans le jardin de la maison que j'habite il y a un mimosa empanaché de branches d'or, haut comme le tilleul de ma cour et, figurez-vous, Voisine, hier on a fait la cueillette des oranges pour la confiture ! La chambre en est parfumée. Que j'aimerais vous montrer tout cela, le Casino, les magasins, les rosiers en fleurs et surtout le coucher de soleil sur la mer, dans cette lumière dorée qu'on ne voit pas ailleurs. C'est si beau qu'on n'en peut plus souffler, et pourtant... pourtant, Voisine, que j'aimerais mieux finir mes jours « chez nous » !

Peut-être y a-t-il ici trop d'or et trop de douceur pour les uns, et pas assez pour les autres ! Le sang vif que j'ai reçu en respirant depuis toujours l'air rude de nos montagnes veut plus d'égalité et de simples coutumes. Je cherche le coup de fouet de notre bise nationale malgré le bien-être de « l'ézarder » au soleil, je cherche notre amitié discrète et sincère derrière cette exubérance oublieuse !

Peut-être encore est-ce simplement que le pays où l'on reçoit la vie est toujours le plus beau et que voyager loin rapproche le cœur de sa patrie.

Quoiqu'il en soit, je fus heureuse de voir cet inconnu qui me fait mieux aimer mon coin de terre familial. Le lac est moins vaste que la mer ? La belle affaire ! Les vignes de nos cotéaux n'ont pas moins fertiles. Les Vaudois, je gage, valent bien Tartarin, et j'aurais grande joie à boire le café de la veillée, au coin de votre feu en nous contant comment, visitant un croiseur en partance, je fus prise pour une torpille et lancée tout de go, Voisine, en plein port de Marseille ! L'Effeuilleuse.



BRISE-BOTOLHIE ET BALAFRA

BRISE-BOTOLHIE et Balafrâ étion doû z'ami. Brise-botolhie s'appelâve dè son veretâbllo nom, François ; l'étâi muni-cipau et capora dè mouscatèro. Balafrâ s'appelâve Isaâ. L'étâi syndico et capitaino dè chassu dè gautse. Ora dè iò vegnion cliâ nom sobri-quêt. Vai-te que l'affère : Lo capitaino et lo capora allâvon einseimbllo âi rehiuve avant-

rehiuve et lâi avâi adi na forta verrâie à la cava âo capitaino. Ma por alla à la cava âo capora qu'avâi prâo vin ein botolhie, ne l'âi avâi rein à fère, câ la granta Fanchon, la fenna, lo menâve martin-bâton et tagnâi totè lè cliâ dein sa catzetta, tant que lè dzein l'avion batcha : lo gè-néra Fanchon. On coup que lè doû z'ami revegnion de n'avant-rehiuva, François qu'étâi on bocon allumâ fâ âo capitaino : Ne l'ai à pas dè nani ! Isaâ ! no voliein bâire on verro à ma cava !

— Bin, se te vâo, François, ma lo diabe se la Fanchon tè baille la cliâ !

— Mè fotto dè la Fanchon, repon lo capora ; se la cliâ n'è pas à la porta, on l'einfonçè.

Ne l'âi a pas zu fauta d'einfonça, câ la porta de la cava s'è trovaie âoverta. Mâ, pas moian dè bâire na gotta dè vin câ cliâ pesta dè Fanchon n'avâi-te pas ressi lo guelion et lo bondon âi doû bosset dè Vinzet et âo petit ovalo dè Lavau. Quand lo capora a cein vu, cein l'a fotu de na colère à tot bresi et s'è met à dzurâ, à teimpèta et à bouelâ : Diabe po on tonnerro ! Attein tè pi, tsaravoûta dè fenna dè la mètsance ! tè vu fère vère que su on iadzo lo maître ! Mon François eimpougné na grocha petse et crâ ! tè fot n'assommaie âo maître dâo botolli, mè z'ami ! rran !

La granta Fanchon que fasâi son sepâ oût la bruchon, soo vito dèfrou po vère cein que l'étâi arreve, ie l'ôût dâo tredon pè la cavâ, dècheint lè z'ègra po vère cò ètâi perquie. Quand l'a vu lo désastre, lo bôtholi einfonçâ et lè botolhie èbrequaie, cein la fotia dè na tôla colère que le n'êtâi pas fotia dè dèroztzi on mot. Tot per on coup ie va âo catse-bori, preind on grand ècourdja et, sein dere on mot, coumeince à ècourdjatta lo capora et lo capitaino, mè z'ami ! pè lè z'orolhie, pè lo vesâdzo, âi tsame et âi brè. Ma fâi, lè dou coo ont dè sè sauvâ âo galop ! Lo pouro capitaino avâi la frimousse tota balafrâie et l'autro lè z'orolhie à mâiti dèpondiè.

Dâo coup furont batzi Brise-botolhie et Balafrâ.

François n'a retègnu la cliâ dè sa cava tiè vin-tè-trai z'an apri, quand la granta Fanchon fut morta. Adan, firon on pucheint tire-bas, on satâmo dè la mètsance ; mimameint que pè vè lè quatre hàore l'étâi einmourdji et tsantâvant : « Vaudois, un nouveau joû se lève... »

Pierre-Alran Redzipet.

Un pénible. — Certain docteur campagnard n'aimait pas qu'on vint le déranger de nuit. Un jour qu'il s'était couché tard, on vint le prévenir qu'une femme affolée le faisait demander. En maugréant, il se leva, et demanda ce qui se passait :

— Venez vite, Monsieur le docteur, mon fils vient d'avalé une souris.

— Eh ! bien, faites-lui avaler un chat, et flanquez-moi la paix.

Les précautions utiles. — Pendant l'épidémie de grippe qui sévit en France en 1918, un préfet écrivit à un maire de faire prendre les précautions d'usage dans une circulaire fort alambiquée. Le maire qui n'y comprit pas grand-chose, répondit au préfet que ses précautions étaient prises et qu'il attendait l'épidémie de pied ferme.

On s'informa des précautions prises par le digne homme et l'on apprit qu'il avait fait... creuser dans le cimetière assez de fosses pour y loger, au besoin, tous ses administrés.

LE 24 JANVIER 1798

Récit d'un témoin.

Extrait du journal

de la famille Charles-Victor Creux allié Mennet, bourgeois de Lausanne.

EN de nos lecteurs nous communique un intéressant extrait d'un Journal de la famille Creux, qui lui a été aimablement transmis par M. Lucien Creux, à la Bourdonnette.

Ce récit a été écrit par Daniel-Benjamin Creux (1746-1819) qui a fait partie de la Chambre administrative du Canton du Léman.

Il habitait sa belle maison de famille sur la Place de la Palud, à côté de l'Hôtel de Ville, au rez-de-chaussée de laquelle se trouve aujourd'hui le poste de police. Il était donc aux premières loges pour assister à ce grand événement historique vaudois.

« C'est le 8 de janvier 1798, que le 200 de Lausanne approuva une requête rédigée par M. le Bourgmaitre De Saussure, Contrôleur Secrétaire, Banneret Bergier, Chevalier Gleyre, Boursier Hollard et Bergier-Lemaire, pour demander l'assemblée des Députés des Communes du Pays de Vaud.

Le 10, un serment solennel de fidélité à Dieu, à la Patrie et au Souverain, fut prêté dans toute la Suisse. Le plus grand nombre des habitants des villes du Pays de Vaud ne voulut pas le prêter, et il n'y eut guère que les Paysans qui le prêtèrent. Pour moi, je ne crois pas devoir le prêter.

La Magistrature de toutes les villes, le prêta à l'exemple de celle de Lausanne.

Le 23 janvier au soir, arriva la lettre du Général Français Mennard en station à Ferney-Voltaire, qui annonça que le Directoire nous avait constitué en République Lémannique, et qu'il reconnaît les Citoyens qui la composaient à la couleur Verte !

Aussitôt cette nouvelle publiée, la joie se manifesta dans toute la Ville ; on ne vit plus que rubans verts aux chapeaux ; les plus zélés s'emparent du Château.

Le 24 janvier. Le comité central, composé des députés de toutes les villes, et de quelques communes, qui jusqu'alors avaient travaillé aux réclamations à faire à LL. EE. se constitue en Assemblée provisoire représentative du Pays de Vaud, décrète la République Lémannique.

Un Comité militaire et de sûreté générale est créé, composé des citoyens : Lafléchère, de Nyon ; Monod, de Morges ; Auberjonois, d'Yverdon ; Clavel, de Brenles cadet, de Lausanne.

Ce Comité demande un Adjoint du Deux Cent de Lausanne et un secrétaire.

Le citoyen capitaine Bergier de Piémont est nommé pour le premier emploi ; on me fit l'honneur de me choisir pour le second.

Tout de suite, on forme des Compagnies par Bannières pour se défendre contre les troupes bernoises qu'on disait arriver de toutes parts.

On notifie au Baillif de Bîren de partir.

Nombre d'arrêts sont pris ; ils seraient trop longs à détailler. Le soir, un Arbre de Liberté est planté sur la Palud ! Grand bruit dans la ville, et grandes occupations à notre bureau.

Le 26 janvier. Après diner, arrivent les premières troupes françaises commandées par le Général Rampon, entrées en Suisse sur la nouvelle que deux hussards ont été tués à Thierrens escortant l'aide de camp du Général Mennard allant parlementer auprès du Général Bernois, et sur la voiture duquel on tira aussi force coups de fusil.

Le 28 janvier. L'Assemblée provisoire ainsi que

les Bureaux qui en relèvent, se transportent au Château pour y tenir leurs séances.

Nombre de petits événements se succédaient avec rapidité, dans ces temps, mais il serait trop long à les rapporter.

Le 10 février. Ce jour est un des plus importants pour notre Pays. C'est ce jour qu'on décide du Bonheur ou du Malheur de notre Patrie.

Nous oublions que nous formons un petit Etat indépendant, et nous acceptons la Constitution qui nous est offerte par les Français, qui ne fait de toute la Suisse, les Grisons, le Valley et les Belligériens Italiens, une République, une et Indivisible.

Le Pays de Vaud forme un canton séparé appelé : Canton Léman. »

LE CHANTEUR DE RUE

*Dans la rue, il est là, debout sur le trottoir,
Chantant de tout son cœur une romance triste ;
Mais la foule qui passe et repasse, ce soir,
Ne prend pas garde au pauvre artiste...*

*Parfois, quelque monsieur, sans enlever ses gants,
Jette du bout des doigts, peut-être cinq centimes...
L'artiste remercie en un geste élégant,
Et sa voix se fait plus intime...*

*Une dame s'arrête, et son mari veut bien
S'arrêter à son tour. Elle écoute, elle hésite...
Le mari s'impatiente et répète : « Tu viens ?
Nous ne sommes pas en visite... »*

*Alors, elle demande une minute encor,
S'approche du chanteur, sans qu'il l'ait entendue,
Et, dans son vieux chapeau, met une pièce d'or !
— Ah ! si son mari l'avait vue...*

Henry Delgrande.

AU BOUT DU FIL

UN pêcheur dont la renommée n'est plus à faire, taquinait la truite dans le ruisseau de l'Asse rièrre Chésereux, en compagnie d'un jeune novice dans l'art de la pêche scientifique.

Le ciel était pur... le soleil brûlant...

Les lézards gris s'en donnaient à cœur joie, courant à toutes pattes dans les rocaïlles, frôlant par-ci par-là quelques feuilles sèches...

A chaque bruissement, le novice esquissait des sauts carabinés aux grands éclats de rire du professeur à la ligne...

— T'en as une frousse, clamait ce dernier !

— En effet, je vous avoue que j'ai les reptiles en grande frayeur.

— Ah !... faut s'habituer... car, dans ce métier, on est plus ou moins tenu de subir leur compagnie... et patati... patata.

Et les lignes de plonger à nouveau dans l'onde...

* * *

Sous un tronc dominant ce creux, le fil de la ligne du maître se stabilise subitement... il tire... sans succès...

— C'est une racine... hasarda timidement le novice en écarquillant les yeux comme des prunes.

— Une racine... peuh !... je t'en fiche... je sens très bien les secousses... ce doit être une rude bête...

Finalement, la proie se balance hors de l'eau. Horreur !... une couleuvre de plus d'un mètre se tord suspendue à l'hameçon.

Notre héros, plus mort que vif, développe tout son savoir pour la libérer... le reptile de son côté s'agit inutilement d'une façon désordonnée.

Le novice, blême, le sang figé dans les veines ne dit mot. Estomaqués, pris de panique, automatiquement... ils lâchent leurs joncs tout en exécutant plusieurs bonds en arrière...

L'émotion un peu dissipée, l'amateur lance malicieusement à son collègue :

— Hé !... hé !... vous avez une tête à faire trancher du vinaigre... quelle « fringale »... Votre frayeur ne trouverait pas place dans votre sac à poissons.

— Moi ! la frousse... oh ! pas du tout... c'est plutôt la surprise qui... qui m'a... A propos de ça... J'avais bien lu dans une œuvre d'Urbain

Olivier qu'une aventure de la sorte lui était arrivée, certain jour, dans le ruisseau de la Colline à Givrins. Cependant je ne croyais qu'à une charge... de littérateur. Crénom, cette fois-ci je me rends à l'évidence... Quant à la frousse... moi... ô, que nenni !... elle n'a pas encore fait ma connaissance...

Et pour tromper l'apparence, crânement il saisis son bambou.

Le reptile avait reconquis sa liberté.

En cet instant un éclair de joie brille dans les yeux du maître... un sourire vint plisser ses lèvres... il balbutia en s'éloignant :

« La frousse... la frousse... hum !... j'en ai bien vu d'autres durant mes pérégrinations.

E. D.

BOITE AUX LETTRES

A Marc à Louis du « Conteur ». — Je lis avec bien du plaisir votre patois vaudois quand même j'ai des fois un peu de peine à comprendre quelques mots qui ne ressemblent pas tant au patois de Neuchâtel !

On m'a dit qu'on allait bientôt parler un patois universel qui est baptisé l'Espéranto !

Pour moi, je n'en veux rien !... et vous non plus, j'espère ?

Je veux vous dire que nous avons eu aussi notre tremblement et une puissante rogne parce qu'un chasseur n'a rien entendu et qu'il a dit aux autres qui avaient tremblé de peur : « Il n'y a pas eu plus de tremblement que de loup ! Ceux qui ont entendu quelque chose, ce sont ceux qui ont des remords ! Moi, je n'ai pas de remords... je dors tranquille ! »

Nous avons bien risqué d'avoir une rude bataille ! Je ne vous dis que ça !

M. J. B., collégien, Vevey. — Nous ne vous conseillons pas de dire à votre professeur d'histoire, comme vous en aviez l'intention, que le père de Charlemagne était Riffard-le-bref. Votre pédagogue pourrait ne pas rire de votre trait d'esprit et le trouver saumâtre et... vous écoperiez à coup sûr.

Madame V., à Romont. — Nous ne connaissons pas la recette des pets-de-nonne ; mais, comme vous avez, dites-vous, une cousine qui est religieuse, invitez-la à passer quelques jours chez vous, couchez avec elle et vous regarderez ou plutôt vous constatarez comment elle fait.

Madame P., à Buchillon. — Ce n'est probablement pas parce que son père est comme vous le dites, un peu original que votre charmante fille ne se marie pas. Les temps sont durs et les prétendants rares. Consolez-vous, peut-être que Mademoiselle votre fille finira par trouver, comme sa mère, un homme un peu... simplet qui l'épousera.

LA POLITESSE

LA politesse n'est plus à la mode. On remarquait autrefois les jeunes filles ou les jeunes gens qui n'étaient pas polis ; on remarquait aujourd'hui ceux qui le sont. Bien des parents envisagent la politesse de la première éducation comme quelque chose de factice et de tyrannique.

Habituer un enfant à ôter son chapeau en arrivant à la maison, l'astreindre à dire bonjour aux personnes ; le forcer, quand il va se coucher, à accompagner son bonsoir d'un baiser, leur paraissent autant de conventions sociales qui vont mal avec les deux charmantes qualités de l'enfance : la nature et la sincérité.

« A quoi bon, disent-ils, condamner ces pauvres innocents à nos formalités de salon ? Ils ressembleront bien assez tôt à des poupées. L'éducation n'a rien à faire avec ces mouvements automatiques d'où la pensée est absente et contre lesquels les victimes protestent ! »

A quoi je réponds d'abord que les enfants n'y sont pas tous réfractaires, surtout s'ils y ont été habitués de bonne heure.

Deuxièmement, l'idée de leur imposer un ennui ne me touche pas, attendu que l'éducation n'est souvent autre chose que l'art d'apprendre à faire ce qui nous ennuie.

Quant à la gaucherie, je ne la nie pas, mais en soutenant qu'il n'y a rien de plus charmant que cette gaucherie même. Ces mioches qui vous ôtent gravement leur chapeau et vous font si sérieusement l'aumône de leurs petites joues m'enchantent ! Leur air de ne pas penser à ce

qu'ils font ajoute à leur charme. Pour ce que l'on trouve de machinal dans ces actes, je rappellerai le mot profond de Pascal : « Commentons par les pratiques, la foi suivra ».

L'homme a un corps comme il a une âme, et ce corps peut parfois servir d'instituteur à l'âme. L'habitude est une grande maîtresse de l'âme. Quand l'enfant salue, ce n'est d'abord que sa tête qui s'incline ; quand sa bouche vous souhaite la bienvenue, ce n'est que sa bouche qui parle, mais à mesure que ces mots se répètent, ils passent peu à peu des lèvres au cœur, du front à l'intelligence. Les gestes se convertissent en sentiments.

Puis, les enfants polis font des jeunes gens polis. La politesse est comme le piano : si on ne l'apprend pas de bonne heure, on ne l'apprendra jamais. Or, je crois bien utile de l'apprendre.

Les gens qui admirent les Etats-Unis objectent qu'en Amérique on se soucie peu de la politesse. C'est précisément pour cela que j'y tiens, parce que c'est une qualité française.

Certes, je connais beaucoup de politesses qui choquent ; il y a d'abord la politesse impertinente du haut personnage qui se sait bon gré d'être poli ; il y a la politesse obséquieuse qui obsède ; la politesse phraseuse qui irrite, la politesse quêteuse qui dégoûte, car l'une ressemble à un mensonge, l'autre à un placement.

Mais quand elle reste dans la mesure et dans la vérité, quand elle se présente à nous avec ses compagnes naturelles, la distinction des manières et l'élégance ; quand elle produit cette habitude charmante qui est la prévenance ; quand enfin elle s'allie avec une supériorité véritable, alors elle devient une qualité à la fois morale et physique, et rappelle, ce me semble, quelques œuvres les plus délicates du génie grec.

Un garçonnet de cinq ans rencontre un jour un pauvre très vieux et très infirme. Sa mère donne un franc à l'enfant, qui le porte au vieux pauvre ; mais en le lui remettant, il ôte d'abord sa petite casquette devant lui et salue.

N'est-ce pas exquis ? Quel enseignement profond ! Comme cet enfant, qui se découvre devant la pauvreté et qui ajoute l'aumône du cœur à l'aumône de la main, nous montre tout à coup, la politesse sous une forme nouvelle !

Comme il nous dit, sans le savoir, le cher petit, et son inconscience ajoute à la grâce et à la force de sa leçon ; comme il nous dit clairement d'honorer dans tout être humain une créature de Dieu et un frère de douleur !

Ernest Legouvé.

LES MORUES NEURASTÉNIQUES

DE tous temps la réclame a eu ses exagérations. Voici, à ce sujet, une jolie histoire datant d'un demi-siècle et prouvant que la fantaisie des agents de publicité ne date pas d'aujourd'hui.

Il s'agit d'un marchand d'huile de foie de morue.

« Vous me demandez, dit-il, sans doute, pourquoi mon huile est meilleure que celle de mes concurrents ? N'est-elle pas faite comme les autres avec des foies de morue ? »

« Si, à coup sûr ; mais mes confrères n'ont pas tenu compte d'un fait important. La morue, petit poisson de la mer est sans cesse poursuivie, traquée par ses gros ennemis les baleines, les requins.

« Elle a donc des terreurs continuelles et l'on sait que la peur engendre chez tous les animaux des maladies de foie, des jaunisses. Donc les morues pêchées en pleine mer ont le foie malade.

« Moi, contrairement aux pêcheurs vulgaires, je vais chercher mes morues dans un bassin reculé où les monstres marins n'ont point accès ; mes morues y vivent paisibles, heureuses, tranquilles ; elles ont le foie sain. Voilà pourquoi mon huile est la meilleure. »